

Procès-Verbal
du Comité Social d'Établissement
Séance du 14 mai 2025

Séance du mercredi 14 mai 2025 à 14h00

Étaient présents :

Président de séance :

M. Rodolphe BOURRET

Directeur Général

Représentants du Personnel Titulaires :

M. Michel FUENTES	FO
M. Pascal CARBONI	FO
M. Michaël QUERALH	CFDT

Représentants du Personnel Suppléants :

Mme Isabelle HUBERT	FO
Mme Nadia PARRAVANO	FO
M. Michaël QUERALH	CFDT

Membres participants à titre consultatif :

Mme Houda BEAUGE	Directrice des Ressources Humaines
Mme Nabila BENRACHED	Directrice des Ressources Humaines adjointe
Mme Magali COLLAS	Directrice des recettes et de la facturation
Mme Caroline CHEIMANOFF	Directrice Organisation et Projets
Mme Sandrine ARFUSO	Responsable du bureau des admissions
Mme Karine LEGA	Responsable Service Facturation et Recouvrement

ORDRE DU JOUR

1) Pôle APPUI et RESSOURCES : Réorganisation du bureau des admissions.....3

M. BOURRET ouvre la séance à 14 heures 03 et s'enquiert des déclarations liminaires.

Suite à l'envoi de la modification du calendrier des prochaines séances du CSE, M. FUENTES demande à ce que son organisation syndicale soit consultée en amont de toute modification de calendrier des instances.

Mme BEAUGE confirme que le secrétariat de la DRH prendra attache des organisations syndicales en amont d'une modification de calendrier des instances.

1) Pôle APPUI et RESSOURCES : Réorganisation du bureau des admissions

M. WANNYN regrette une situation qu'il estime compliquée avec des agents « perdus ». Il réitère sa demande de mettre un terme au projet et d'initier un travail en collaboration avec les équipes et les représentants du personnel.

Mme COLLAS présente le projet de réorganisation du bureau des admissions sur la base du document transmis en amont de la séance à la délégation. Elle commence par un état des lieux du service composé de :

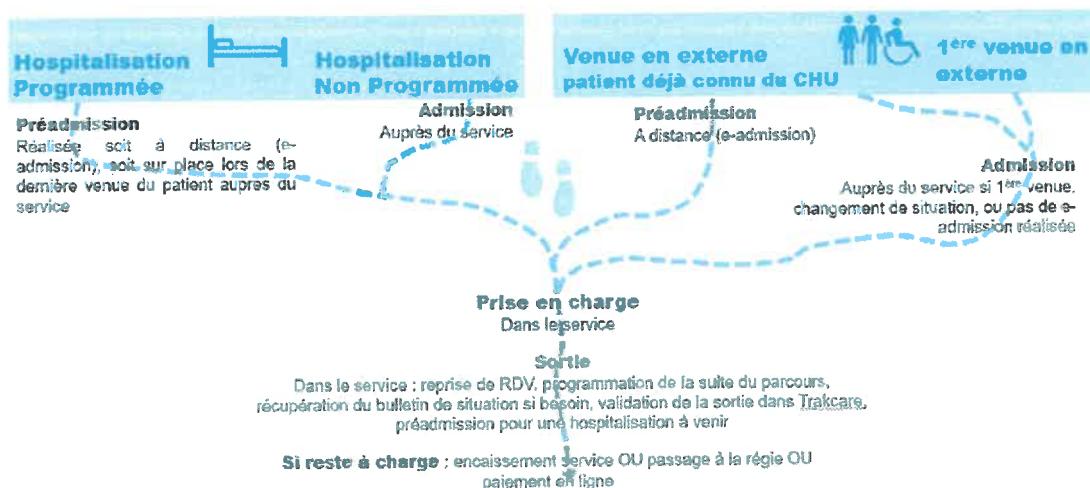
- 20 cellules dédiées aux activités de facturation et de recouvrement
- 6 régies principales
- 1 service central pour la facturation et le recouvrement

Le projet a été construit sur la base de trois objectifs :

- 1) Modernisation, simplification et harmonisation du parcours administratif des patients du CHUN ;
- 2) Amélioration des conditions de travail des agents de la Chaîne Admissions – Facturation – Recouvrement ;
- 3) Amélioration de la performance organisationnelle de la Chaîne Admissions - Facturation – Recouvrement.

Mme CHEIMANOFF poursuit en détaillant les évolutions organisationnelles proposées pour les missions d'accueil et d'admission rattachées aux Pôles aux secrétariats et/ou aux postes d'encaissement avancé existants.

Les travaux ont été menés avec une réflexion autour du parcours patient et le développement de la e-admission. Il est proposé le parcours suivant :



Mme BENRACHED continue la présentation avec le dispositif d'accompagnement RH mis en place dans le cadre du projet de réorganisation des bureaux des admissions. Il est proposé un accompagnement individuel renforcé et personnalisé avec un référent RH dédié pour plusieurs missions :

Interlocuteur privilégié de l'agent pour toutes les questions :

- Analyse avec l'agent son parcours et ses projets
- Conseille et oriente l'agent
- Étudie les propositions de postes en lien avec l'agent
- Fait le lien avec la cellule d'accompagnement

Une cellule d'accompagnement RH sera également instaurée afin d'assurer le suivi global du projet et l'analyse des situations spécifiques, notamment le suivi des bourses des emplois vacants spécifiques organisées en juin et juillet.

Mme COLLAS termine la présentation avec le calendrier du projet et le suivi prévu à échéance régulière en F3SCT.

M. WANNYN constate qu'il n'y a aucune évolution du projet suite aux remarques et commentaires exprimés lors de la séance du 29 avril 2025. Il rappelle que des propositions ont été formulées mais sans réponse ou changement de la part de l'administration.

Mme BEAUGE explique que des réponses ont été apportées lors des échanges en séance du 29 avril et durant les temps de réunions organisés dans l'intervalle par Mme COLLAS. Elle rappelle l'engagement de l'institution pour l'accompagnement individuel des agents. Le dialogue se poursuivra naturellement au fil de l'eau après la séance du jour. Les représentants du personnel seront informés du suivi du projet dans le cadre des instances. Ils pourront également se rapprocher de Mme COLLAS ainsi que de la DRH au besoin pour plus d'informations dans l'intervalle.

M. QUERALH s'inquiète du devenir des agents en contrat à durée déterminée. Il souhaite avoir des informations sur le transfert des missions effectuées actuellement par le BDA après 16 heures et le week-end dans la mesure où les secrétariats des services terminent pour la plupart à 16 heures. Enfin, il s'interroge sur les temps de formation prévus pour la mise en place de la hotline.

Mme BEAUGE rappelle que, conformément aux engagements pris, la situation des agents en CDD sera étudiée par la DRH au regard des postes vacants et des besoins de l'institution. Des propositions pourront être formulées en ce sens aux agents concernés dès lors que des recrutements seront nécessaires.

Mme COLLAS complète les réponses apportées en donnant des précisions pour les admissions effectuées après 16 heures et le week-end. Elle rappelle que le BDA est fermé le samedi et que de nombreux secrétariats ferment à 17 heures. De manière générale, la majorité des admissions sont effectuées avant 16 heures ou dans le cadre des préadmissions. Les pôles sont déjà organisés depuis maintenant plusieurs années pour les admissions d'urgence.

Concernant la hotline, elle sera disponible à compter du mois d'octobre. De plus, des référents seront mis en place au sein des pôles pour accompagner le déploiement et les secrétariats.

M. FUENTES rappelle la nécessité de protéger et d'accompagner l'ensemble des professionnels.

Madame BEAUGE indique que le suivi personnalisé qui sera proposé à chaque agent permettra d'appréhender chaque situation avec toute l'attention requise.

Sans intervention supplémentaire, Mme BEAUGE propose de passer au vote.

- Organisation syndicale CFDT : avis défavorable
- Organisation syndicale CGT : absente
- Organisation syndicale FO : avis défavorable

Un avis défavorable est émis au projet de réorganisation du bureau des admissions.

Mme BEAUGE met fin à la séance à 14h37.

Le Président de séance
du Comité Social d'Etablissement

Rodolphe-BOURRET